

Emploi accompagné 34

**UN PROJET
POUR UN AVENIR PROFESSIONNEL
DURABLE
AVEC DES ENTREPRISES INCLUSIVES**

TROIS ACTEURS DE PROXIMITÉ



Emploi accompagné 34



Directeur : Philippe CAUSSE

Coordonnatrice : Raphaëlle DA CRUZ

Référentes Emploi Accompagné 34 :

Laurence LATORRE

Amélie ROGER

Catherine BAUDRY

contact@emploi-accompagne34.fr

04 67 50 05 96



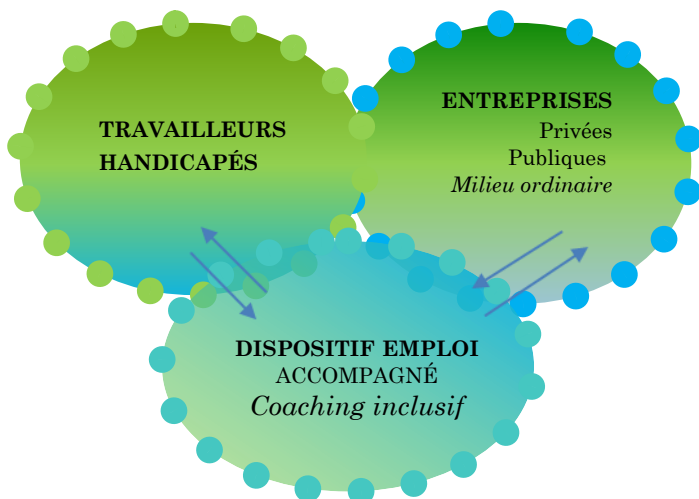
Emploi accompagné 34

**Dispositif pour
l'emploi inclusif
sur l'Hérault
pour :**

- ✓ les personnes en situation de handicap &
- ✓ les entreprises



Accompagnement vers et dans l'emploi



Sécurisation du parcours professionnel

- ♦ Valorisation du potentiel et des compétences
- ♦ Soutien et facilitation à la prise de poste
- ♦ Sensibilisation du collectif de travail
- ♦ Maintien dans l'entreprise

avec un interlocuteur unique

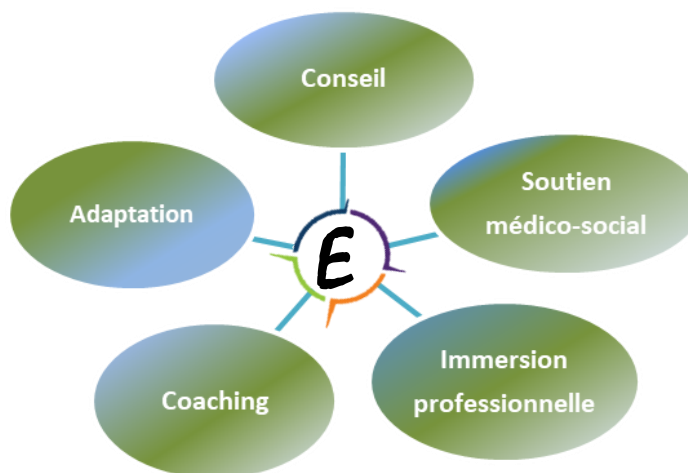
mobilisable à tout moment

pour un emploi durable

Développer l'inclusion dans l'emploi avec un **Référent Emploi Accompagné** qui :

- ♦ Garantit l'engagement volontaire
- ♦ Établit une relation de confiance
- ♦ Est réactif et disponible
- ♦ Met en œuvre des actions pour développer du partenariat

Au service de l'entreprise et du travailleur en situation de handicap



L'emploi accompagné a été créé par l'article 52 de la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

Pour Qui ?

- ♦ **Les personnes en situation de handicap** souhaitant intégrer le marché du travail et bénéficiant d'une orientation spécifique de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA/MDPH)
- ♦ **Les salariés en situation de handicap** ayant besoin d'une aide médico-sociale et professionnelle pour rester dans l'emploi

Pour en bénéficier

Faire une demande à la MDA avec le nouveau formulaire Cerfa N° 15692*01



- ♦ **Les entreprises publiques et privées** souhaitant :
 - S'engager dans une démarche RSE pour une société inclusive
 - Bénéficier du soutien du dispositif
 - Répondre à l'obligation des entreprises de déclaration et d'emploi des travailleurs handicapés (minimum 6%)

Contactez-nous